

ALGÉRIE TELECOM
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE DJELFA
NIF : 000 216 299 033 049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES
N° AT/DOT 17/ A03/2022

La Direction Opérationnelle des télécommunications de Djelfa lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec Exigences de Capacités Minimales pour :

Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement de câbles à fibres optiques

01 TRAVAUX SOUFFLAGE CABLE A FIBRE OPTIQUE ENTRE CT AIN OUSSERA-CT DJELFA – MAGTAA EL WAST SUR ROUTE NATIONALE N°1

154.8 KM

02 TRAVAUX SOUFFLAGE CABLE A FIBRE OPTIQUE ENTRE CT HASSI BAHBAH – POLYGONE DE TIR DHAYTE LEBKHOUR 51.5 KM

03 TRAVAUX SOUFFLAGE CABLE A FIBRE OPTIQUE SUR 20.5 KM + TRAVAUX GENIE CIVIL SUR 15.3 KM ENTRE PK 308 A PK 349 20.5 KM

04 TRAVAUX SOUFFLAGE A FIBRE OPTIQUE SUR 15.5 KM + TRAVAUX GENIE CIVIL SUR 4.7 KM ENTRE ROCADE BIRINE ET LW M'SILA SUR ROUTE NATIONALE N°40 15.5 KM

05 TRAVAUX POSE CABLE A FIBRE OPTIQUE ENTRE CT DJELFA ET SITE GRTE ROUTE DE LAGHOUATE 9 KM

06 TRAVAUX SUR TRANCON ENTRE SIDI LAADJEL – LW MEDEA SUR ROUTE NATIONALE N° 40 7.2 km

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises nationales

Palier N°01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égal à 10 Km.

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publiques ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier N°02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieur à 50 Km.

- Le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (4), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Palier 03 : pour les lots supérieurs ou égaux à 50 km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie cinq (5) et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des achats de la DO de Djelfa contre le paiement de la somme de cinq mille dinars (5000 DA) non remboursable à verser au compte : BNA Agence de Djelfa N° : 001006540300000134 Clé 22.

A l'appui de leurs soumissions les candidats doivent obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composés de :

- 1-Dossier administratif:**(un (01) original et (02) copies plus le dossier en format électronique (CD)),
- 2-Une offre technique :**(un (01) original et (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)),
- 3-Une offre financière :**(un (01) original et (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)),

Les trois dossiers doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique », « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes sus mentionnées doivent être insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

Appel d'offres n° AT/ DOT 17/ A03/2022
Réalisation d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles à fibres optiques
Adresse : Direction Opérationnelle des Télécommunications
Rue Emir Abdelkader centre-ville DJELFA
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de 08H00 à 14h00 au niveau du service achats de la DO de Djelfa.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi) la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de cent quatre-vingts (180) jours à partir de la date d'ouverture des plis.

L'ouverture aura lieu le même jour du dépôt à 14h00 en séance publique et en présence des soumissionnaires.

Il convient de souligner qu'une seule personne mandatée par entreprise autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Directeur